



RAPPORT DE SYNTHÈSE

Projet AccHuiT

L'Humain au Cœur de la Transmission Agricole

• Introduction

La transmission agricole est une étape décisive dans la vie d'une exploitation. Elle touche à la fois les dimensions économiques, techniques et juridiques, mais aussi – et surtout – les trajectoires humaines. Longtemps considérée comme un processus essentiellement administratif ou productif, elle est désormais envisagée comme un **parcours d'accompagnement**, où l'humain joue un rôle central. À travers les retours d'expérience du réseau des Chambres d'Agriculture et les réflexions issues de différents dispositifs (AccHuiT, compagnonnage, coaching, etc.), cette synthèse met en lumière **l'importance croissante des facteurs humains** dans les dynamiques de transmission.

• Une dynamique collective portée par un réseau structuré

Au sein des Chambres d'Agriculture, l'ambition portée par l'arrivée de nouveaux élus s'est traduite par une orientation claire vers une approche **plus collective, plus intégrée** et plus ancrée dans le terrain. Cette orientation s'appuie sur un réseau solide, nourri par des outils, des échanges de pratiques, et une volonté de travailler entre pairs.

Le développement de **services transversaux** tels que le conseil d'entreprise, qui dépasse la simple rédaction de plans économiques, témoigne de cette volonté de transformation. Il s'agit désormais de comprendre les **enjeux humains et organisationnels** derrière chaque projet d'installation ou de transmission, et de proposer un accompagnement adapté.

• La place essentielle de la dimension humaine

L'un des constats partagés par les différents acteurs est que la **réussite d'un projet de transmission dépend autant des personnes que des chiffres**. L'accompagnement humain consiste à aider les agriculteurs à formuler leurs besoins, à surmonter leurs doutes, à gérer la transmission parfois émotionnelle de leur outil de travail.

Ce type d'accompagnement nécessite une posture particulière : **l'écoute active**, la capacité à se mettre en retrait pour laisser émerger les préoccupations profondes, et l'usage de méthodes spécifiques telles que la programmation neuro-linguistique (PNL), l'analyse transactionnelle ou les outils des 3P (Permission, Puissance, Protection). Il ne s'agit pas de simplement "être à l'écoute" mais de disposer de **compétences techniques et relationnelles** pour structurer le dialogue et permettre aux personnes accompagnées d'évoluer dans leur réflexion.

• Une professionnalisation progressive de l'accompagnement humain

L'accompagnateur humain n'est pas un expert de la réponse, mais un **facilitateur du processus de changement**. Sa valeur réside dans sa capacité à créer un espace sécurisant pour que l'autre puisse mobiliser ses ressources, poser ses choix, prendre du recul. Cette posture, exigeante, s'acquiert par l'expérience, la formation et un travail réflexif régulier.

Selon les contextes, l'accompagnement peut être **individuel, collectif ou relationnel**, et nécessite une adaptation constante aux besoins. Il est souvent renforcé par la **co-intervention**, la collaboration entre plusieurs professionnels qui croisent leurs expertises, et la prescription croisée, qui permet de mieux orienter les agriculteurs dans un parcours cohérent.

• Vendre l'accompagnement humain : une ambition réaliste et stratégique

Une question traverse les débats : l'accompagnement humain peut-il se vendre ? La réponse est oui, à condition d'en **faire comprendre la valeur ajoutée**. Ce n'est pas un coût, mais un **investissement sur la réussite du projet**, la durabilité de l'installation, et le bien-être de ceux qui y sont engagés.

Cet accompagnement améliore la confiance en soi, la capacité à faire des choix, à rebondir après des échecs ou à construire une vision claire. Il devient aussi un **facteur de fidélisation** : un agriculteur bien accompagné reviendra vers la Chambre pour d'autres besoins, ce qui renforce la cohérence des actions et la pérennité du lien.

Pour cela, il est essentiel de **communiquer clairement sur les apports** de l'accompagnement humain, de professionnaliser les équipes, de structurer des offres lisibles et de s'appuyer sur les réseaux pour renforcer la visibilité et la reconnaissance de cette démarche.

• Les facteurs humains dans la décision de transmettre : une réalité souvent sous-estimée

Lorsqu'un agriculteur envisage la transmission de son exploitation, la décision ne repose pas uniquement sur des critères techniques ou économiques. **Les motivations profondes, les peurs, les attachements, les représentations familiales ou sociales** jouent un rôle déterminant dans le passage à l'acte.

Les expériences de terrain montrent que des projets techniquement viables peuvent échouer ou se bloquer si les **aspects humains** ne sont pas pris en compte : conflits non résolus, sentiment de perte de statut, manque de confiance dans la relève, ou tout simplement difficulté à "lâcher prise".

Dans ce contexte, l'accompagnement humain devient **un facteur de déclenchement et de sécurisation**. Il permet :

- D'aider le cédant à mettre des mots sur ce qu'il vit intérieurement
- D'anticiper les freins émotionnels ou relationnels qui pourraient bloquer la transmission
- D'impliquer progressivement les proches (conjoint, enfants, repreneurs) dans un processus de dialogue
- D'élargir la réflexion au projet de vie post-transmission, souvent absent des démarches classiques.

Autrement dit, la transmission ne réussit pas seulement parce qu'elle est économiquement équilibrée, mais parce qu'elle est **humainement assumée, comprise et partagée**.

• La valeur de l'accompagnement humain : au cœur de la réussite des parcours

La plus grande richesse de l'accompagnement humain réside dans sa **capacité à transformer des trajectoires fragiles en parcours solides**, en aidant les personnes à **prendre des décisions alignées avec leurs valeurs, leurs capacités et leur réalité de vie**.

Contrairement à une vision technicienne ou descendante du conseil, l'accompagnement humain repose sur **la co-construction**, l'écoute, la prise de recul et la responsabilisation. Il permet de :

- Réduire le taux d'abandon dans les parcours de transmission ou d'installation ;
- Améliorer la qualité des relations interpersonnelles entre cédants, repreneurs, familles, associés ou équipes ;
- Renforcer la **résilience des individus** face aux changements, aux imprévus ou aux épreuves ;
- Favoriser un ancrage plus durable dans le territoire et les réseaux professionnels.

Du point de vue du réseau, cela signifie également **mieux fidéliser les bénéficiaires**, valoriser l'utilité publique de l'action des Chambres d'Agriculture et **développer un avantage comparatif clair** par rapport à d'autres acteurs du conseil agricole.

• L'ambition du réseau : intégrer l'humain dans la stratégie agricole

La volonté du réseau des Chambres d'Agriculture est claire : faire de l'accompagnement humain un **pilier de l'action stratégique**, au même titre que le conseil technique ou économique. Cela passe par une meilleure prise en compte de la **viabilité humaine** des projets, un engagement fort des élus, et une structuration du réseau autour de projets porteurs.

Des personnes comme Zoé, Noémie et Romain, en lien avec des élus engagés comme Guillaume Lefort ou Jérôme Mathieu, participent activement à cette dynamique. Des projets comme Acchuité et Faire ne sont pas de simples initiatives isolées, mais des **leviers concrets pour faire vivre un accompagnement plus humain, plus juste, plus adapté** aux réalités du terrain.

• Conclusion

L'humain est une richesse. Dans le monde agricole, il est à la fois une ressource, un vecteur de transmission et un levier de transformation. L'accompagnement humain ne doit plus être vu comme un supplément, mais comme une **composante essentielle de tout projet de transmission, d'installation ou de reconversion**.

En intégrant pleinement les dimensions humaines dans les décisions et les parcours de transmission, le réseau des Chambres d'Agriculture ouvre une voie nouvelle, plus humaine, plus réaliste, et plus durable. L'accompagnement humain ne doit pas être vu comme un supplément d'âme, mais comme un **investissement stratégique**, aussi essentiel que les outils financiers ou juridiques.

C'est en reconnaissant cette valeur – et en la structurant de manière professionnelle – que l'on pourra mieux répondre aux défis du renouvellement des générations, de la viabilité des exploitations, et du bien-être des agriculteurs.

Le réseau des Chambres d'Agriculture s'engage pleinement dans cette évolution, convaincu que c'est par la reconnaissance, la structuration et la professionnalisation de ces approches que l'on réussira les transitions agricoles de demain.